

CANON CANADA ANNONCE DES MISES A NIVEAU GRATUITES POUR LE MICRO-LOGICIEL ET LE LOGICIEL D'APPLICATION DE CERTAINES CAMERAS DE CINEMA EOS

Les mises à niveau, dont le soutien du système ACES qui fait la norme dans l'industrie, se traduiront par une plus grande efficacité de la gestion de la production

MISSISSAUGA (Ontario), le 3 Avril 2013 - Canon Canada Inc., leader en solutions d'imagerie numérique qui célèbre cette année son 40e anniversaire, a annoncé aujourd'hui la mise à niveau de son micro-logiciel et de son logiciel d'application utilisés dans sa gamme de caméras de cinéma EOS. Le nouveau logiciel gratuit avec compatibilité ACES pour les caméras de cinéma numériques EOS C500 et EOS C500 PL devrait être prêt à télécharger en juin 2013. Les mises à niveau gratuites du micro logiciel de cinéma EOS, qui comprennent un nouveau mode d'enregistrement de 1 440 x 1 080 pixels à 35 Mbit/s pour les caméras de cinéma numériques EOS C300 et EOS C300 PL, devraient être prêtes à télécharger en octobre 2013. Toutes les mises à niveau seront accessibles sur le site www.canon.ca.

Ces mises à niveau viennent répondre à la forte demande des professionnels qui travaillent dans les domaines du film cinématographique, de la production commerciale et de la production télévisée. Les mises à niveau du micro-logiciel et du logiciel d'application permettront d'améliorer l'efficacité de la gestion de la couleur et la fonctionnalité des caméras, ce qui se traduira par une plus grande efficacité de la gestion de la production vidéo.

Compatibilité ACES en vue d'une plus grande efficacité de la gestion de la production (EOS C500 et EOS C500 PL)

Les utilisateurs des caméras de cinéma EOS C500 et EOS C500 PL pourront télécharger la nouvelle version du logiciel de développement de cinéma RAW de Canon afin de travailler avec les données RAW 4K. La nouvelle version répond aux besoins de la norme de gestion de la couleur de l'Academy Colour Encoding System (ACES), telle que définie par l'Academy of Motion Picture Arts and Sciences (AMPAS) et que normalisée par la Society of Motion Picture & Television Engineers (SMPTE). La compatibilité ACES accroît l'efficacité du déroulement de la production, ce qui permet la gestion de la couleur à l'aide d'un espace colorimétrique uniforme, même lorsqu'une vidéo a été enregistrée au moyen de plusieurs caméras possédant des caractéristiques colorimétriques différentes.

Fonctions automatiques (EOS C300) et nouveau mode d'enregistrement (EOS C300 et EOS C300 PL)

La mise à niveau du micro-logiciel de la caméra de cinéma numérique EOS C300 permet l'ajout du bouton auto-iris et de l'autofocus one-shot (AF), soit deux fonctions automatiques remarquables qui ont été intégrées à la caméra de cinéma numérique EOS C100 (mise en marché en novembre 2012). Grâce à ces fonctions, les utilisateurs peuvent régler automatiquement l'ouverture de l'objectif et faire la mise au point à l'aide d'une touche unique, ce qui peut être particulièrement utile pour les cinéastes et les vidéastes qui font leurs tournages sans aide.

Par ailleurs, la mise à niveau du micro-logiciel des caméras de cinéma numériques EOS C300 et EOS C300 PL ajoute un mode d'enregistrement de 1 440 x 1 080 pixels à 35Mbit/s, soit une résolution courante dans le monde de la télédiffusion numérique terrestre. Ce nouveau mode aura pour effet d'accroître la polyvalence du codec XF, sans compter qu'il sera susceptible de compléter utilement des applications de télédiffusion où la bande passante réduite nécessite moins de temps de transmission tout en maintenant une qualité d'image élevée.

Déplacement de la mise au point dans la zone d'affichage avec aide à la mise au point amplifiée (EOS C100, EOS C300 et EOS C300 PL, EOS C500 et EOS C500 PL)

Les mises à niveau du micro-logiciel des modèles de caméras numériques EOS C500 et EOS C500 PL, EOS C300, EOS C300 PL et EOS C100 permettent à la fonction d'aide à la mise au point amplifiée avec agrandissement dans le viseur et l'écran à cristaux liquides de se déplacer ailleurs qu'au centre de l'écran, ce qui permet aux utilisateurs de confirmer la mise au point dans toute la zone d'affichage.

Au sujet de l'ACES

Les professionnels des industries du cinéma, de la télévision et d'autres productions numériques de pointe font leurs tournages à l'aide de nombreuses caméras. Ces caméras sont dotées de capteurs différents, ce qui donne des caractéristiques colorimétriques différentes. De plus, les utilisateurs choisissent parmi une vaste gamme de réglages pour la capture des images, comme l'ouverture, la position de la mise au point, la fréquence des images et le format d'enregistrement. Par conséquent, les images saisies dans une seule scène peuvent donner des résultats différents sur le plan des couleurs et des dégradés de couleur, selon la caméra utilisée.

De plus, lorsque les professionnels enregistrent, révisent et produisent des vidéos, ils peuvent recourir à des affichages différents, dont l'espace colorimétrique peut varier, ce qui se traduit par des différences d'apparence des couleurs en fonction de l'appareil utilisé, même s'il s'agit du même enregistrement. Par exemple, le viseur de la caméra employée pour le tournage, l'affichage de l'écran du PC utilisé pour faire la révision des images et le projecteur ou le téléviseur servant à la visualisation de la vidéo présentent tous des caractéristiques colorimétriques différentes, ce qui confère une apparence différente aux couleurs de la vidéo. Pour ces raisons, la gestion de la couleur nécessite beaucoup de temps et d'efforts lorsque vient le temps de corriger les différences de couleurs à la caméra et à l'écran de l'ordinateur.

ACES est le système de gestion de la couleur mis au point par l'AMPAS et normalisé par la SMPTE. Ce système a pour but d'améliorer l'efficacité des méthodes de gestion de la couleur en unifiant l'expression de la couleur grâce à un espace colorimétrique normalisé dans le cadre de la gestion de la production vidéo. En étant compatibles avec l'ACES, les vidéos enregistrées à l'aide de différentes caméras et au moyen de différents réglages peuvent s'harmoniser avec l'espace colorimétrique de l'ACES, ce qui offre une vaste palette de couleurs et une grande étendue dynamique. Le format des fichiers ACES est prêt à être archivé et de plus, il permet une grande efficacité de gestion, car il permet aux utilisateurs de confirmer des images d'une même apparence même lorsqu'ils emploient des affichages aux caractéristiques colorimétriques variées au moment de l'enregistrement et de la production.

À propos de Canon Canada

Canon Canada Inc., dont le siège se trouve à Mississauga (Ontario), filiale à 100% de Canon USA, est chef de file dans le domaine des solutions d'imagerie pour les particuliers, les entreprises et le secteur médical. Innovation et technologie de pointe sont les principaux ingrédients du succès de sa société-mère, Canon Inc., qui, avec un chiffre d'affaires mondial de près de 46 milliards de dollars US, est l'une des quatre entreprises déposant le plus de brevets aux États-Unis depuis 1994. Canon fait partie du « Top 30 » des entreprises multinationales et a été nommée par Forbes Magazine l'une des « World's Most Admired Companies ». Canon Canada Inc. s'engage à fournir à tous ses clients le plus haut niveau de satisfaction et de loyauté; son service et son assistance à la clientèle sont canadiens à 100% pour tous ses produits. Canon Canada est fidèle à sa philosophie Kyosei de responsabilité sociale et environnementale.

Pour de plus amples renseignements, rendez-vous sur www.canon.ca.

Pour tout renseignement pour les médias, veuillez contacter :

Wayne Doyle
Directeur principal, Communications d'entreprise
Canon Canada Inc.
(905) 565-4598
wdoyle@canada.canon.com

Candi Jeronimo
Chargée de compte principale
Edelman Canada
(416) 849-1507
candi.jeronimo@edelman.com

###

† Selon le décompte hebdomadaire publié par le Bureau des brevets et de la propriété intellectuelle des États-Unis.

Les spécifications et la disponibilité de tous les produits peuvent changer sans préavis.

Tous les noms de produits et autres marques sont des marques ou des marques déposées de leurs détenteurs respectifs.